

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCECOURRIER ARRIVÉ LE: 6^{ème} séance de l'année 2014

17 JUL. 2014

Vendredi 27 juin 2014

DÉLIBÉRATION N°2014.06.04/68

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Approbation des comptes rendus
technique et financier
du délégataire par gérance du service public
de l'eau potable

Exercice 2012

L'An Deux Mil Quatorze, le vendredi 27 juin, à 09 heures 00,
le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est assemblé à
la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville des Abymes, sous
la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, en vue de délibérer
selon l'ordre du jour de la convocation faite le 17 juin 2014.

Présents : 32

Président

M. Éric JALTON

Vice-Présidents

M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPION	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Présidente

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau

Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE
Mme Marie-Camille	MOUNIEN
Mme Lyliane	PIQUION
Mme Josiane	GATIBELZA
M. Justin	DESSOUT

Autres Conseillers Communautaires

Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS
M. Georges	BERGINA
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO
M. Chazy	CIRANY
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE
Mme Juliana	FENGAROL
M. José	GUIOLET
Mme Solange	LEBLANC
M. Jocelyn	LEREMON
M. Maurice	LORQUIN
Mme Célia	MIMIETTE
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE
M. Alix	NABAJOH
M. Jean-Charles	SAGET
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE

Excusés représentés : 4Mme Claudine CHALUS (12^{ème} Vice-Présidente)
Pouvoir à M. Georges DAUBINMme Francesca FAITHFUL
(Conseillère Communautaire Membre du Bureau)
Pouvoir à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDEM. Audry CORNANO (Autre Conseiller Communautaire)
Pouvoir à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAISM. Harry DURIMEL (Autre Conseiller Communautaire)
Pouvoir à Mme Hélène MOLIA-POLIFONTEExcusés non représentés : 3M. Jacques BANGOU (2^{ème} Vice-Président)Mme Corinne PETRO
(Conseiller Communautaire, Membre du Bureau)

M. Patrick SELLIN (Autre Conseiller Communautaire)

Absents : 11M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY

M. Michel RINÇON -

M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE

M. Jean-Luc CELIGNY

Mme Annie LOUIS-MARIE

M. Daniel MARSIN

M. Olivier SERVA

Mme Kitty WALPO

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur Fred EUSTACHE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) particulièrement ses articles L.1411-3, L.1413-1, R.1411-7;
- VU la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;
- VU la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- VU la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
- VU le décret n°2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local et modifiant le CGCT (partie Réglementaire) ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU la délibération n°10.12.09/117 du 14 décembre 2010 portant choix du délégataire et approbation du contrat de délégation par gérance du service public d'eau potable ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant le rapport du Délégataire (*La Générale des Eaux Guadeloupe*);

Considérant l'avis favorable émis par la Commission Eau de Cap Excellence réunie le 30 janvier 2014 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ ;

ARTICLE 1 - Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, de PRENDRE ACTE de la présentation des rapports annuels techniques et financiers présentés par le délégataire du service public d'eau potable (*La Générale des Eaux Guadeloupe*), au titre de l'exercice 2012 dont le bilan financier 2012 fait état des éléments suivants :

Eau Potable

- Produits d'exploitation AEP : 8 681 108 ,83 €
- Charges d'exploitation AEP : 4 561 783,61 €
- Redevance Eau - Part Collectivité : 4 119 325,22 €

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour la mise en œuvre pratique de la présente délibération.

ARTICLE 3 - Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Directeur Général de la Générale des Eaux Guadeloupe ainsi qu'à Madame la Trésorière Principale d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

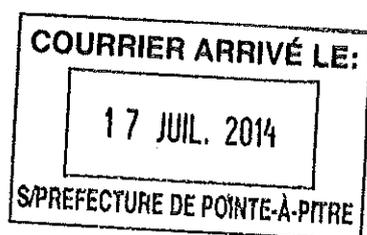
Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 16 JUIL. 2014

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 17 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Directeur Général de la Générale des Eaux Guadeloupe, le 18 JUIL. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 18 JUIL. 2014

